

AirHelp s'étend au rail avec l'acquisition de Trein Vertraging, startup néerlandaise de compensation automatisée

- Fondée en 2024, Trein Vertraging sert déjà des milliers d'utilisateurs grâce à sa technologie B2B2C permettant d'automatiser les demandes d'indemnisation ferroviaire.
- Cette opération renforce l'ambition d'AirHelp de devenir la référence européenne de l'indemnisation multimodale, tous modes de transport confondus.
- Tomasz Pawliszyn, CEO d'AirHelp : « Cette acquisition constitue une étape majeure pour offrir davantage de valeur aux voyageurs, qu'ils soient dans les airs ou au sol. »

Paris, 3 décembre 2025.- [AirHelp](#), leader mondial de la défense des droits des passagers aériens, annonce l'acquisition de **Trein Vertraging**, une entreprise technologique néerlandaise spécialisée dans la compensation automatique des retards de train. Cette opération stratégique marque une avancée majeure dans la diversification d'AirHelp, qui accélère ainsi sa transition vers **une offre de réclamations véritablement multimodale** pour les voyageurs européens confrontés à des retards ou des annulations.

Créée en 2024 par Michael Hillhorst et Daan Ykema, Trein Vertraging s'est développée en un temps record pour accompagner déjà des milliers d'utilisateurs. Son système B2B2C propriétaire **permet d'automatiser les demandes d'indemnisation liées aux retards ferroviaires**, en s'appuyant, tout comme AirHelp, sur une technologie avancée permettant d'identifier et de traiter automatiquement les perturbations éligibles.

« Cette acquisition constitue une étape majeure pour offrir davantage de valeur aux voyageurs, qu'ils soient dans les airs ou au sol », souligne **Tomasz Pawliszyn, CEO d'AirHelp**. « Nous voyons un très fort potentiel pour développer leurs opérations aux Pays-Bas et sur d'autres marchés européens au cours de l'année à venir. »

Donner du pouvoir aux voyageurs, quel que soit leur mode de voyage

Michael Hillhorst, cofondateur de Trein Vertraging, voit dans cette intégration une continuité naturelle : « Rejoindre AirHelp est l'étape idéale. **Nous partageons une mission centrale : donner du pouvoir aux voyageurs et veiller à ce qu'ils reçoivent l'indemnisation qui leur est due, quel que soit leur mode de transport.** La portée internationale d'AirHelp et son infrastructure établie nous permettront d'amplifier cette mission et d'apporter les bénéfices de l'indemnisation ferroviaire à des millions de personnes à travers l'Europe. »

Daan Ykema, également **cofondateur**, ajoute : « *Ce que nous avons construit aux Pays-Bas témoigne de la puissance de l'automatisation dans le domaine des droits des passagers. Aujourd'hui, grâce à la portée et aux ressources d'AirHelp, nous sommes très enthousiastes à l'idée de déployer notre technologie propriétaire sur de nouveaux marchés européens, ce qui renforcera notre position en tant que solution de référence pour l'indemnisation multimodale.* »

Pétition pour sauver les droits des passagers aériens

Le Conseil européen s'apprête à réduire drastiquement les droits des passagers : si la réforme entre en vigueur, 60 % des réclamations pour retard ne donneraient plus lieu à aucune indemnisation. Cela signifie plus de retards, moins de compensations... et zéro responsabilité pour les compagnies aériennes.

[En savoir plus et signer la pétition.](#)

À propos d'AirHelp

AirHelp est une entreprise de technologie dans le secteur du voyage qui œuvre pour améliorer l'expérience des passagers aériens en cas d'interruption de leur vol. Depuis 2013, elle a indemnisé plus de 3 millions de passagers victimes de retards ou d'annulations. Douze millions de voyageurs ont déjà protégé leurs vols avec [AirHelp+](#), et des millions d'autres bénéficient des informations expertes mises gratuitement à disposition sur [airhelp.es](#). AirHelp vient également de lancer sa nouvelle application, téléchargée 235 000 fois, qui propose un suivi des vols en temps réel, des alertes d'interruptions et des options de protection supplémentaires.

En tant que défenseur des droits des passagers aériens, AirHelp s'engage aussi à préserver la planète et à investir dans un avenir plus durable, en plantant un arbre pour chaque 100 interruptions de vols. À ce jour, plus de 146 181 arbres ont déjà été plantés.

Grâce à une intelligence artificielle innovante qui agit en arrière-plan et à une équipe spécialisée de plus de 400 AirHelpers, AirHelp permet à tout voyageur, dans l'UE et au-delà, de réclamer jusqu'à 600 € pour des retards ou annulations de vols.

D'autres informations sur AirHelp sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.airhelp.fr>



Pour plus d'information :

María Díaz

france.airhelp@actitud.agency

T. 07 82 50 84 14